



Sommaire

1	Editorial
2 à 5	Réunions du conseil municipal
6 à 15	La vie des associations
16 à 19	Infos diverses
19 à 20	Infos générales

Directeur de la Publication : M. le Maire.
Responsable de la commission : Philippe Guery.
Membres de la commission communication :
Maryvonne Villeneuve, Adeline Girardeau,
Eric Bulteau, Dominique Péault,
Jacqueline Brousseau.

Nombre d'exemplaires : 500.

Conception & impression :
IMPRIMERIE 2000



Vieilleville
Tél. 02 40 26 54 64

Couverture imprimée sur papier non chloré.
Intérieur du bulletin imprimé avec
des encres végétales,
sur papier 100 % recyclé.
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est
labellisée IMPRIM'VERT.



Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2009

Bonjour à toutes et à tous,

L'année étant bien entamée, il est temps de vous informer de l'évolution des travaux ainsi que les projets qui se dessinent pour l'année 2010. La vente du Lotissement « Les Erables » (route de la Patricière) tranche 1 va débuter début Novembre. Actuellement, onze lots sur treize sont réservés. Le prix de vente s'élève à 35 euros hors taxe tout en sachant que huit ménages bénéficient du programme « devenir propriétaire en Vendée » (outil innovant mené en partenariat avec la collectivité locale, le département et l'état, donnant un coup de pouce à la construction pour faciliter l'accès à la propriété des jeunes ménages.)

Par conséquent, la 2^{ème} tranche est à l'étude en ce moment afin de déposer le permis d'aménagement en fin d'année.

Comme nous vous l'avions annoncé, les travaux eaux pluviales et assainissement rue des Mauges vont commencer fin d'année. A partir de début 2010 nous basculerons sur la troisième et dernière tranche rue de la Vendée qui sera fermée à la circulation. Suivront l'enfouissement des réseaux électriques, et pour terminer, l'aménagement sécuritaire qui est actuellement à l'étude s'inscrivant dans un programme d'aménagement centre bourg subventionné au titre du fond départemental d'urbanisme rural.

Vous désirez en savoir plus ? Alors rendez vous le vendredi 20 Novembre à 19h00 salle des Mottais pour la présentation du projet d'aménagement.

Dans la suite de nos projets, il a été décidé d'isoler le Foyer des Jeunes et de changer le système de chauffage afin de diminuer la facture énergétique.

Comme vous l'avez peut être constaté, l'accueil de la Mairie connaît de légères modifications afin de faciliter l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Dans le même but que le Foyer des Jeunes, des travaux d'isolation vont également être réalisés.

Suite à une augmentation croissante de la fréquentation du Centre Péricolaire « Les Ecurieux », nous lançons une étude en lien avec ASSORAMA afin de nous conseiller sur l'élaboration d'un éventuel agrandissement.

Quant au projet « Maison de Vie », je tiens à remercier nos aînés qui ont répondu nombreux à l'enquête. 80% restent favorable à cette structure d'accueil, ce qui nous amène à poursuivre la réflexion.

En espérant que nous pourrions mener au mieux nos projets sachant que l'aménagement Rue de la Vendée, ainsi que les réseaux eaux pluviales pèsent fortement sur notre budget communal.

Mais malgré cette contrainte, l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité reste pour nous, élu, une priorité.

Cette année l'école Saint Pierre compte 145 enfants et je souhaite une bonne année scolaire aux enfants, enseignants et personnels ; merci aux membres de l'OGEC qui s'investissent au plus juste pour le bon fonctionnement de l'école.

Petite pensée également à tous les clubs sportifs, loisirs, et autres associations qui sans l'aide des bénévoles n'animent pas notre commune.

Pour information, le recensement aura lieu sur notre commune du 21 janvier au 20 février 2010.

Pour conclure, merci aux élus pour leur dévouement et leur patience lors de l'élaboration des projets.

A bientôt

Laurent BENETEAU

Réunions du conseil

Séance du 8 juin 2009

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 4 mai 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 4 mai 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

Le Conseil décide d'ajouter à l'ordre du jour : choix du cabinet d'étude de l'aménagement du centre bourg dans le cadre du Fonds Départemental d'Urbanisme Rural

ETUDE D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Le Conseil décide de choisir le groupement KESSLER (Paysage), GOUIN (Urbanisme) et S.A.E.T. (Etudes Techniques) et accepte leur offre financière pour un montant de 11 200.00 € H.T. avec une option pour diagnostic eaux pluviales si nécessaires 1000 € HT (S.A.E.T.).

Pour la tranche conditionnelle pour l'ensemble de l'équipe, les taux de rémunération seront les suivants :

- Montant des travaux inférieurs à 150 000 € HT : 5.5%
- Montant des travaux de 150 000 à 300 000 € HT : 5.2%
- Montant des travaux supérieurs à 300 000 € HT : 5.0%

ENQUETE PUBLIQUE

Vu la demande présentée par Mr CHAMPAIN Cyril, La Boissière de Montaigu, en vue d'obtenir l'autorisation concernant un élevage de 13000 canards PAG et 10000 faisans soit 36000 animaux équivalents, installation classée à autorisation, n° 2111.1 de la nomenclature, les membres présents donnent un avis favorable sous réserve du respect de l'environnement.

ECOLE PRIVEE-OGEC-CONTRAT D'ASSOCIATION

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 5% la participation de la commune par élève, soit 462 € pour l'année 2009/2010 et 485.00 € pour l'année 2010/2011 dans la mesure du projet d'agrandissement.

FINANCES

Lotissement Les Erables : le Conseil Municipal décide de choisir le Crédit Agricole pour une convention de lotissement à hauteur de 200 000 €, durée de 3 ans, Taux Euribor 3 mois + 0.80%

Emprunt budget général : le Conseil Municipal décide de choisir le Crédit Agricole pour Un emprunt à taux révisable de 150 000 € sur 15 ans : Euribor 3 mois instantané (taux du 26.05.09 : 1.266% + 0.80 %

Un emprunt fixe à annuité réduite de 150 000 € sur 15 ans au taux actuariel de 4.18% et au taux apparent de 3.74361%

LOTISSEMENT LES ERABLES - Travaux de viabilisation - Prix de vente - Effacements

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le marché pour les travaux de viabilisation du lotissement avec le groupement MIGNE TP La Boissière de Montaigu, SOFULTRAP St Fulgent, PVE Mortagne Sur Sèvre pour un montant de 104 059.08 € H.T. , soit 124 454.66 € TTC.

Les membres présents fixent le prix de vente à 35.00 € H.T. le m²

Les membres présents acceptent l'estimation de la participation de la commune pour les travaux d'effacements suivants :

- Réseaux électriques : 2250.00 €
- Eclairage public : 15400.00 €
- Réseau téléphonique : 7200.00 €, soit un total de 24850.00 €

SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de quatre vingt dix euros à la société de chasse Saint Hubert pour le portage du bulletin municipal.

TERRAIN LES ORANCHERES

Le Conseil Municipal décide de vendre la parcelle C 1430 pour 6 m² au prix de cinq euros le m² à Mr DUPONT Benjamin, domicilié à Bazoges en Paillers, 19, Rue des Oranchères.

INFOS DIVERSES

- Le défibrillateur sera installé à la salle des Mottais
- Monsieur le Maire a pris un arrêté concernant l'obligation de contrôler l'installation de l'assainissement collectif en cas de transaction immobilière ; l'arrêté prenant effet le 1^{er} juin 2009
- Séminaire sur la Petite Enfance le 2 juillet à 18h00 à la Communauté de Communes
- Réunion de la commission Bâtiments le 24 juin à 19h00 à la Mairie
- Prochain Conseil Municipal le vendredi 3 juillet à 18h30 à la Mairie (et le 31 août à 19h00)

*L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21h00*

*Prochaine réunion du Conseil municipal :
Vendredi 3 Juillet à 18h30*

Séance du 3 juillet 2009

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 8 juin 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 8 juin 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

DEVELOPPEMENT DU PETIT COMMERCE

Dans le but de développer le petit commerce de Bazoges en Paillers, le Conseil Municipal encourage le renouvellement des vitrines réfrigérées, ce qui va permettre la pérennité du service de proximité, suite à l'augmentation de la population par la création de nouveaux lotissements.

CONTRAT ENVIRONNEMENT RURAL – Création d'une opération

Le Conseil Municipal délibère en faveur des travaux d'aménagement des trottoirs Rue de la Vendée et les espaces verts (20 000 € ; l'ensemble de ces travaux est sous maîtrise d'ouvrage communale ; Le Conseil sollicite l'avis du Conseil Général pour prolonger la convention jusqu'au 31 août 2010 ; le Conseil autorise le Maire à signer l'avenant à la convention.

CONVENTION SYDEV- Sécurisation des réseaux Rue de la Vendée

Le Conseil Municipal adopte l'estimation de la sécurisation des réseaux Rue de la Vendée :

Nature des travaux	Coût estimé HT	Coût estimé TTC	Participation communale
Réseaux électriques	99 000.00	118 404.00	0.00
Eclairage Public	24 000.00	28 704.00	16 800.00
Réseau Téléphonique	15 800.00	18 897.00	18 897.00
TOTAL	138 800.00	166 005.00	35 697.00

ACCESSIBILITE-Statuts de la Communauté de Communes

Oui l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :
d'approuver le projet de révision statutaire de la Communauté de communes en vue de lui transférer la compétence « Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics » au titre des compétences facultatives,
de notifier cette délibération au Président de la Communauté de Communes.

DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil Municipal lève son droit de préemption sur la parcelle D 348p d'une superficie totale de 2356 m².

DECISION MODIFICATIVE

Le Conseil Municipal décide la modification suivante :

- 2315 Opération 71 Travaux Rue de la Vendée – 197.11€
- 2313 Opération 60 Foyer Communal + 197.11€

QUESTIONS DIVERSES

- Reconstitution de Marie-Andrée POUPLIN en tant que déléguée de l'administration pour la liste électorale générale ; le Conseil maintient le Foyer Communal bureau de vote
- Entretien du terrain de Foot : le devis de la CAVAC est validé pour l'opération décompactage/aération et sablage
- Martine informe le Conseil du projet inter communautés de communes Jardins de la Vendée pour promouvoir le tourisme dans les communes

*La prochaine réunion de conseil aura lieu le lundi 31 août 2009 à 19h00
La séance est levée à 19h45*

Réunions du conseil

Séance du 31 août 2009

COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 3 juillet 2009

Aucune observation n'étant formulée sur la rédaction du compte-rendu de séance du 3 Juillet 2009, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, en approuve le contenu.

TRAVAUX AU FOYER DES JEUNES

Le Conseil Municipal renouvelle sa demande de subvention au Conseil Général avec l'attestation de commencement des travaux en octobre 2009, après la réception de l'accord de subvention. Le montant estimatif s'élève à 30425.93 € H.T.

DEGREVEMENT DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES POUR LES PARCELLES EXPLOITEES PAR LES JEUNES AGRICULTEURS

Les Jeunes Agriculteurs bénéficient durant cinq ans, dans les conditions fixées à l'article 1647-00 bis du Code Général des Impôts, d'un dégrèvement automatique de 50% de la TFNB, à la charge de l'Etat, pour les parcelles qu'ils exploitent.

Le Conseil Municipal accorde le dégrèvement de la cotisation restant due, soit 50%, pour une année.

FINANCES- Décision Modificative

Le Conseil municipal vote la décision modificative suivante :

- 2315-71 (Travaux Rue de la Vendée) - 11174.00 €
- 2315-42 (Travaux de Voirie 2009) +11174.00 €

PASS FONCIER

Lot n° 9 – Lotissement Le Grenouiller – Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 3000.00 € dans le cadre du dispositif Propriétaires en Vendée, le Conseil Général ne pouvant intervenir, les accédants étant au-dessus du plafond de ressources retenu par le CG.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le Conseil Municipal accepte le contrat d'apprentissage avec Cédric DAHERON pour une durée de 2 ans, au taux de 25% du SMIC la 1^{ère} année

et 49% la 2^{ème} année.

LOTISSEMENT LES ERABLES

Jean-François YOU présente l'esquisse de la 2^{ème} tranche.

CENTRE BOURG

Jean-François YOU présente les esquisses de l'aménagement du centre bourg qui seront validées à la prochaine réunion du 14 septembre.

INFOS DIVERSES

- Commission Intercommunale-accessibilité aux personnes handicapées : Blandine GABORIEAU est nommée représentant titulaire et Pascal GUILLEMAND, suppléant.
- Marylène DREILLARD est nommée coordonnateur communal pour le prochain recensement de la population en janvier 2010.
- Monsieur le Maire informe le Conseil du bilan de la qualité de l'eau.
- Les nouveaux horaires de la mairie sont adoptés à l'unanimité.
- Les membres présents décident de prendre conseil auprès d'ASSORAMA de la Roche Sur Yon pour l'évolution du centre périscolaire.
- Unité de vie : prochaine réunion le 22 septembre à 18h30 à la mairie avec l'intervention de Mr ROBET
- Nouveau Conseil des Jeunes à installer.
- Philippe GUERY présente le site Internet de la Commune.
- Prochaine réunion de la Commission Bâtiments le 15 septembre à 19h00.
- Prochaine réunion de la Commission Communication le 14 septembre à 18h30.

*L'ordre du jour étant achevé,
la séance est levée à 21h30*

*Prochaine réunion du Conseil municipal :
le lundi 5 octobre à 19h00*

Nouvel aménagement de la mairie

La Mairie a fait « peau neuve » avec un nouvel aménagement de l'accueil, du secrétariat, du bureau du Maire et de la salle des Mariages. L'équipe municipale a profité de ces travaux pour également changer les heures d'ouverture de la Mairie (voir ci-dessous) : seul le lundi restera fermé au public.

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	



Point sur les travaux en cours

Dans le cadre de l'amélioration de notre commune, voici les travaux en cours ou à venir :

Rue de Bel Air : prolongement du trottoir existant jusqu'à la place du canal et renouvellement de la route (voir plan)
Début des travaux entre la fin septembre et le début octobre.



Foyer des jeunes : Au mois d'octobre vont débiter des travaux d'isolation pour diminuer la facture énergétique. Le mur séparant le bar et la salle de jeu va être supprimé pour offrir une plus grande pièce de vie.

Lotissement des érables : Les travaux de viabilisation sont maintenant terminés, nos futurs propriétaires vont pouvoir acquérir leur terrain.



Depuis le 1^{er} Juillet, notre nouvel outil de communication est accessible à tous. L'idée de ce site est née avec l'équipe municipale du précédent mandat et a finalement abouti cette année.

Sur la page d'accueil, vous trouverez :

- le calendrier avec les dates des manifestations qui apparaissent surlignées en bleu. En cliquant dessus, vous aurez tout le détail voulu,
- l'accès direct aux comptes-rendus des conseils municipaux,
- le plan d'accès à notre petite commune (pour tous les touristes Français et étrangers...),
- la météo du jour (lien avec Météo France).

Nous avons organisé le site en plusieurs onglets (ou pages) vous permettant d'accéder facilement à tel ou tel sujet :

Accueil

Actualités :

les dernières nouvelles au sein de notre commune

Vie Municipale :

- Les élus : *présentation de l'équipe municipale.*
- Les commissions : *ensemble des commissions en place.*
- Les projets : *présentation de projets à court, moyen et long terme pour la commune.*
- Les travaux en cours : *on vous tient informé de l'avancement des travaux en cours que ce soit au niveau voirie, bâtiments ou autres.*
- Comptes rendus : *tous les comptes rendus des conseils municipaux et des conseils jeunes sont*

accessibles.

- Bulletins municipaux : *vous avez également accès aux bulletins municipaux sous format PDF.*

Economie :

- Budget : *présentation du budget de la commune pour l'année en cours.*
- Entreprises et commerces : *vous trouverez ici toutes les entreprises et commerces qui participent au bon fonctionnement de notre commune.*
- Agriculture : *exploitations agricoles et GAEC Bazogais.*

Vie Associative :

présentation succincte de l'ensemble des associations avec les coordonnées des responsables

- Loisirs
- Sports
- Temps libre
- Services
- Scolaire

Infos pratiques :

- Etat civil : *naissances, mariages, décès.*
- Horaires : *de la mairie, de la poste, de la bibliothèque et de la déchetterie.*
- Démarches administratives : *cette page vous indique quels sont les documents nécessaires à présenter pour toutes demandes : carte d'identité, passeport, permis de construire...*
- Location de salle : *vous trouverez sur cette page les tarifs, le règlement et la convention à remplir pour louer une des salles.*
- Un plan d'accès : *toujours pour nos amis touristes qui souhaitent faire une pause dans notre jolie petite commune...*

Découvrir :

- Historique
- Patrimoine
- Chambres d'hôtes
- Plans sentiers
- Tourisme : *tout ce que l'on peut découvrir autour de notre commune.*

Ce site est un lien qui nous permet de vous tenir informé presque en temps réel de la vie de la commune. Cet outil doit être vivant et pour cela n'hésitez pas à le consulter régulièrement et à nous faire part de vos commentaires, suggestions ou remarques.

La Commission Communication

Enquête auprès des aînés de la commune



Dans le cadre d'un projet d'une unité de vie pour nos aînés, nous avons mené une enquête auprès des personnes concernées (+ de 70 ans) avec le soutien de l'ADMR ; vous trouverez ci-dessous le résultat de cette enquête.

Votre état civil

Vous êtes :

	Nb	% cit.
un homme ...	27	46,6%
une femme ..	31	53,4%
Total	58	100,0%

Votre conjoint :

	Nb	% cit.
homme	5	19,2%
femme	21	80,8%
Total	26	100,0%

Quel est votre âge ?

	Nb	% cit.
Moins de 72 ..	8	14,0%
De 72 à 77 ..	16	28,1%
De 78 à 83 ..	20	35,1%
De 84 à 89 ..	12	21,1%
De 90 à 95 ...	0	0,0%
96 et plus	1	1,8%
Total	57	100,0%

Quel est votre âge ?

	Nb	% cit.
Moins de 65 ...	1	4,2%
De 65 à 69	2	8,3%
De 70 à 74	8	33,3%
De 75 à 79	7	29,2%
De 80 à 84	5	20,8%
85 et plus	1	4,2%
Total	24	100,0%

Votre situation de logement

Vous vivez :

	Nb	% cit.
seul	25	43,9%
avec votre conjoint	26	45,6%
chez vous avec vos enfants	3	5,3%
chez vos enfants	3	5,3%
Total	57	100,0%

Avez-vous des enfants près de chez vous ?

	Nb	% cit.
oui	41	70,7%
non	17	29,3%
Total	58	100,0%

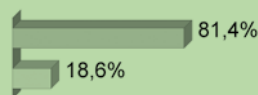
Si oui, à quelle distance pour le plus proche ?

	Nb	% obs.
entre 0 et 500 m	19	32,2%
entre 500 m et 1 km	5	8,5%
entre 1 et 5 km	3	5,1%
entre 5 et 10 km	5	8,5%
plus de 10 km	0	0,0%
Total	59	

Votre habitation actuelle

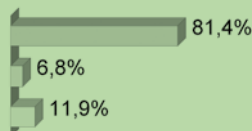
Où résidez-vous ? :

	Nb	% obs.
Bourg	48	81,4%
Village	11	18,6%
Total	59	100,0%



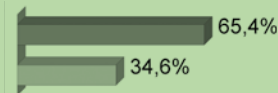
Dans votre logement vous êtes :

	Nb	% obs.
Propriétaire	48	81,4%
Locataire	4	6,8%
Autre	7	11,9%
Total	59	100,0%



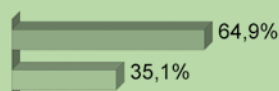
Plus tard, avez-vous peur de vous sentir isolé ?

	Nb	% cit.
Oui	34	65,4%
Non	18	34,6%
Total	52	100,0%



S'il vous arrivait un problème de santé, votre logement comporte-t-il des inconvénients importants :

	Nb	% cit.
Oui	37	64,9%
Non	20	35,1%
Total	57	100,0%

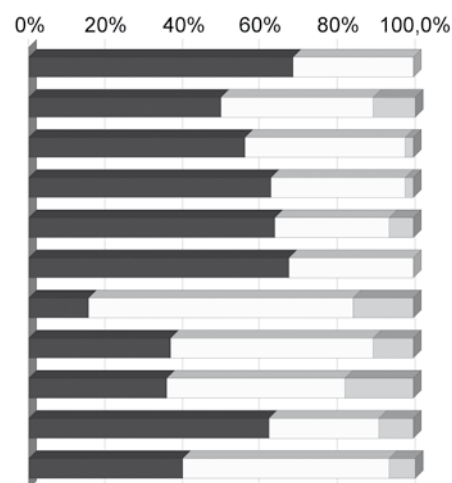


Si oui, lesquels ?

	Nb	% obs.
Présence de marches	28	47,5%
Manque de confort	3	5,1%
Salle de bain inadaptée.....	16	27,1%
Portes étroites	12	20,3%
Pièces à l'étage	16	27,1%
Trop grand ou trop petit	4	6,8%
Chauffage ancien.....	5	8,5%
Autre	0	0,0%

Voyez-vous des difficultés pour ces actes de la vie courante :

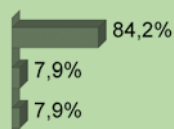
	Faire seul		Faire en étant aidé		Ne pas faire	
	N	% cit.	N	% cit.	N	% cit.
Déplacements dans la maison	31	68,9%	14	31,1%	0	0,0%
Préparer les repas	24	50,0%	19	39,6%	5	10,4%
La toilette	27	56,3%	20	41,7%	1	2,1%
L'habillage	29	63,0%	16	34,8%	1	2,2%
Le lever et le coucher	30	63,8%	14	29,8%	3	6,4%
Prendre vos médicaments	31	67,4%	15	32,6%	0	0,0%
Faire le ménage	8	16,0%	34	68,0%	8	16,0%
Faire l'entretien du linge	17	37,0%	24	52,2%	5	10,9%
Faire les courses	18	36,0%	23	46,0%	9	18,0%
Sortir dans le bourg	28	62,2%	13	28,9%	4	8,9%
Gérer vos papiers administratifs	18	40,0%	24	53,3%	3	6,7%



Parmi les services suivants, quels sont ceux qui vous paraissent le plus important ?

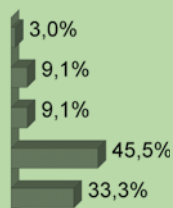
Médecin traitant

	Nb	% cit.
1	32	84,2%
2	3	7,9%
3	3	7,9%



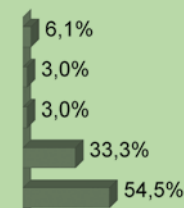
Kinésithérapeute

	Nb	% cit.
1	1	3,0%
2	2	9,1%
3	3	9,1%
4	15	45,5%
5	5	33,3%



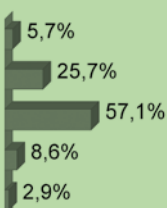
Pédicure

	Nb	% cit.
1	2	6,1%
2	1	3,0%
3	1	3,0%
4	11	33,3%
5	18	54,5%



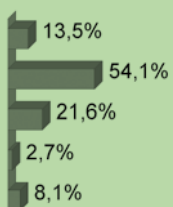
Infirmier(e)

	Nb	% cit.
1	2	5,7%
2	9	27,7%
3	20	51,1%
4	3	8,6%
5	1	2,9%



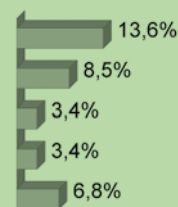
Pharmacie

	Nb	% cit.
1	5	13,5%
2	20	54,1%
3	8	21,6%
4	1	2,7%
5	3	8,1%



Peur d'en manquer

	Nb	% cit.
Médecin	8	13,6%
Infirmier(e)	5	8,5%
Kinésithérapeute	2	3,4%
Pédicure	2	3,4%
Pharmacie	4	6,8%



Parmi les services suivants, quels sont ceux qui vous paraissent le plus important ?

Votre médecin exerce à :

	Nb	% cit.
Beaurepaire	13	24,5%
Les Landes Génusson.....	11	20,8%
La Gaubretière.....	9	17,0%
La Boissière de Montaigu.....	7	13,2%
Saint Fulgent.....	7	13,2%
Les Herbiers.....	3	5,7%
Chavagnes en Pailers	2	3,8%
Les Herbiers et Chavagnes	1	1,9%
Total	53	100,0%

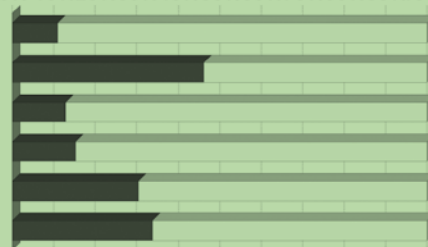
Votre pharmacien exerce à :

	Nb	% cit.
Beaurepaire	32	61,5%
Les Landes Génusson	8	15,4%
Les Herbiers	6	11,5%
La Gaubretière	3	5,8%
Beaurepaire et St Fulgent	1	1,9%
La Boissière de Montaigu	1	1,9%
Saint Fulgent	1	1,9%
Total	52	100,0%

Les services à domicile :

	J'en ai besoins maintenant		J'en aurai besoin plus tard	
	N	% cit.	N	% cit.
Soins à domicile	4	11,1%	32	88,9%
Aide ménagère	26	46,4%	30	53,6%
Portage de repas	5	13,2%	33	86,8%
Téléassistance	5	15,6%	27	84,4%
Aide au transport	12	30,8%	27	69,2%
Aide aux petits travaux	13	34,2%	25	65,8%

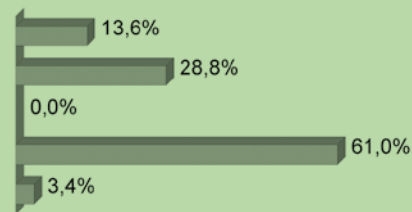
0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%



Votre avenir

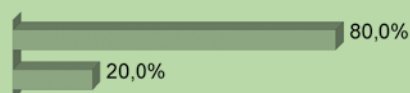
Si votre logement n'est plus adapté, vous envisagez d'aller :

	Nb	% obs.
Dans un autre logement	8	13,6%
Dans un logement de plain pied, adapté au handicap ...	17	28,8%
Dans votre famille	0	0,0%
Dans une structure d'accueil	36	61,0%
Autre	2	3,4%



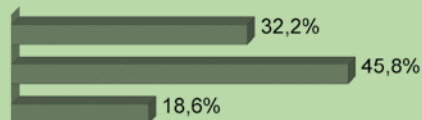
Si vous deviez vous installer dans une structure d'accueil, quel type de solution choisiriez-vous en priorité ?

	Nb	% cit.
Maison de vie	44	80,0%
Maison de retraite médicalisée	11	20,0%



Souhaitez-vous prendre vos repas :

	Nb	% cit.
Chez vous en les préparant.....	19	32,2%
Dans votre logement avec des repas préparés et livrés	27	45,8%
En commun	11	18,6%



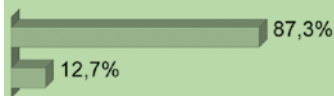
Etes-vous déjà inscrit sur une liste d'attente d'une structure d'accueil pour personnes âgées ?

	Nb	% cit.
Oui	5	8,8%
Non	52	91,2%



Souhaiteriez-vous rester dans la commune si vous entrez un jour en structure d'accueil ?

	Nb	% cit.
Oui	48	87,3%
Non	7	12,7%



Autres souhaits ?

	Nb	% cit.
Possibilité d'avoir un animal de compagnie et de prendre quelques meubles et objets personnels.	1	20,0%
Prix abordable	1	20,0%
Proche du centre de vie de la commune.....	1	20,0%
Rester chez soi le plus longtemps possible.....	1	20,0%
Un suivi médical	1	20,0%
Total	5	100,0%

Quelle était votre profession ? :

	Nb
Non réponse.....	10
Agriculteur.....	8
Agricultrice	6
Ouvrier d'usine	4
Mère au foyer	3
Salarié	3
Ebéniste	2
Employée de maison	2
Métallurgiste	2
Ouvrière	2
Assistante maternelle	1
Collaboratrice de mon mari	1
Commerçante - aide ménagère ..	1
Couturière à domicile	1
Cultivatrice	1
Entrepreneur travaux agricole	1
Exploitant agricole	1
Forgeron - Serrurier	1
Mécanicienne en confection	1
Menuisier	1
Métallier	1
Ouvrier agricole	1
Ouvrière dans la chaussure	1
Ouvrière en confection	1
Plâtrier	1
Secrétaire	1
VRP et Commerçante	1
Total	59

Vos caisses de retraite

Régime de base :

	Nb	% obs.
MSA	28	47,5%
CRAM	40	67,8%
CIASIC	3	5,1%
CAIAV	1	1,7%
CNRACL.....	0	0,0%

Régime complémentaire :

	Nb	% obs.
CAMARCA.....	17	28,8%
AGRR	9	15,3%
CNRO	4	6,8%
CRI	1	1,7%
IRCANTEC.....	3	5,1%
AGIRC	5	8,5%
CIRRSE	5	8,5%
CRICA.....	0	0,0%

Autre régime :

	Nb	% cit.
ARRCO	3	27,3%
ARRCO - REUNI	1	9,1%
ASAF.....	1	9,1%
CIRERA - IRCM.....	1	9,1%
IRIHA	1	9,1%
REUNICA	1	9,1%
RSI - ARRCO		
GROUPE MORNAY.	1	9,1%
RSI - CIPS - CGIS.....	1	9,1%
RSI - IRSACM - CGIS.	1	9,1%

Quelle était votre profession ? :

	Nb
Non réponse.....	39
Mère au foyer	5
Agricultrice	3
Employée de bureau	2
Agriculteur	1
Artisan	1
Assistante maternelle	1
Commerçante	1
Ebéniste	1
Exploitante agricole	1
Marchand de bestiaux	1
Ouvrier d'usine	1
Salariée	1
Sans profession	1
Total	59



La vie de l'école Saint Pierre

La vie

des associations

Cette nouvelle année scolaire débute avec l'arrivée dans l'école de nouvelles enseignantes, des effectifs en hausse et des projets à mettre en place pour permettre aux enfants d'apprendre et de grandir dans les meilleures conditions, dans le respect de chacun et le plaisir de venir dans une école qui avance.



L'équipe pédagogique est composée de 7 enseignants qui occupent les postes suivants :

- **Marie-Laure LAIDIN** en Petite Section et Moyenne Section (28 élèves),
- **Maryse BAUDRY** en Moyenne Section et Grande Section (31 élèves). Le lundi, elle est remplacée par Anne-Catherine RIFFAUD qui assure également le mardi la décharge de direction dans la classe de CP-CE1,
- **Evelyne GROLLIER** en CP-CE1 (31 élèves) en charge de la direction de l'école,
- **Chantal BREMAND** en CE1-CE2 (30 élèves),
- **Adeline MINCHENEAU** en CE2-CM1-CM2 (24 élèves). Mme MINCHENEAU arrive de l'institut de formation des maîtres l'Aubépine.
- **Loïc GAUTIER** maître E interviendra dans l'école à partir du mois de novembre auprès des enfants du cycle II.

Nous accueillons également Monique GRENON en tant qu'auxiliaire de vie scolaire. Sophie PASQUIER et Charlotte RENAUD poursuivent leur travail d'ASEM auprès des enfants des deux classes de maternelle.

Actuellement l'école accueille 144 enfants (+ 6 par rapport à la rentrée 2008) : 59 enfants en maternelle et 85 en primaire.

Les effectifs de l'école sont en augmentation régulière et l'ouverture d'une sixième classe peut être envisagée sérieusement pour la rentrée 2010. (Le seuil d'ouverture étant de 144).

De nombreux projets pour cette année autour des quatre éléments : l'eau, l'air, la terre, le feu ; la classe de neige pour les CM1-CM2 au mois de mars, la sensibilisation des enfants de cycle III sur être citoyen dans sa commune en étroite collaboration avec le conseil municipal des jeunes et plein d'autres actions qui vont se mettre en place tout au long de l'année pour que les enfants aient une ouverture sur le monde qui les entoure.

ENQUETE

En août, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une enquête concernant le service de la cantine.

Nous avons reçu quelques retours positifs et remercions ces personnes qui veulent bien consacrer un peu de leur temps à la vie scolaire de nos enfants.

Toutefois nous vous informons que toute personne (ayant ou n'ayant pas d'enfants à l'école) qui serait intéressée pour effectuer le service des enfants à la cantine, peuvent encore se faire connaître bien que la rentrée soit effectuée.

Si vous souhaitez avoir des renseignements, vous pouvez contacter :

Karine GAUTRON => 02 51 07 74 48

ou

Séverine CORNU => 02 51 09 42 84

La vie

des associations

Accueil loisirs "Les Ecureils"



L'été, c'est fini. Bilan plutôt positif aux Ecureils 65 enfants sur les 4 semaines de juillet. Cet été les enfants étaient accompagnés de Sully avec les 3-6 ans et Inspecteur Gadget avec les 7-11 ans. Nouveauté cette année, il y a eu 2 camps le 1^{er} à Vendrennes pour les 7-8 ans et le 2^{ème} à St Jean pour les 9-11 ans avec activités char à voile et Optimist. Les 2 camps étaient

complets. Sinon les bricolages, les jeux, les chants, les sorties et le spectacle ont permis aux enfants de passer un été super !

En septembre, pour la rentrée, nous avons accueilli une nouvelle amie, elle s'appelle FESTI et c'est une vache. FESTI va passer l'année avec nous et nous faire découvrir plein de nouvelles choses comme le «FESTI/FAMILLES»...

Depuis la rentrée, après quelques mois de repos bien mérité, Céline est de retour. Alors cette année l'équipe est composée de :

- Céline à $\frac{3}{4}$ temps
- Anne à plein temps et maintenant en CDI
- Ludivine en deuxième année de BTS SP3S
- Charlotte en remplacement de Ludivine pendant son temps de formation.

11-13 ANS :

Cette année c'est reparti et ça va bouger :

- Nouvelles activités,
- Nouveaux projets,
- Nouveaux jeunes.

Et oui si tu es né entre 1996 et 1998, tu peux alors profiter des Animations 11-13 ans encadrées par Anne. Pour cela il suffit d'être inscrit à l'Accueil Jeunes. Activités proposées :

- Laser Game,
- Patinoire,
- Atelier Créatif,
- Camp...

les animations ont lieu pendant les vacances et de temps en temps le mercredi selon les entrainements sportifs. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler Anne au : 02.51.07.79.67



Dates à retenir :

8 novembre : Vide ta chambre

12 décembre : Marche de Noël

Courant décembre : Inscriptions pour l'année 2010 pour les 3-13 ans

10 et 11 avril 2010 : Le Festifamilles

Comité des fêtes

Avec un week end plutôt ensoleillé hormis le dimanche matin où la dégustation d'huîtres fût quelque peu humide, le préveil a été une agréable réussite pour tous les membres de l'association. Et c'est bien grâce à vous si la place du canal et le bourg entier s'anime sur ces deux jours. Un seul mot : Merci !

L'année se termine pour l'association et nous vous invitons d'ores et déjà à l'assemblée générale le samedi 14 novembre à 10 h 30 au foyer communal. A cette occasion, nous lançons un appel aux personnes motivées pour animer la vie bazogaise à intégrer le bureau du comité des fêtes.

Le week end du téléthon donnera lieu à la première animation de la saison 2009-2010. Ainsi, le 5 Décembre, vous pourrez revoir la crèche et la maison du père Noël très appréciées depuis maintenant deux ans. Nous rappelons que tous les bénéficiaires à cette occasion iront au téléthon. Nous comptons donc bien évidemment sur votre présence.

Dû à un empêchement de sa part pour le dimanche matin, le père Noël sera présent à Bazoges le samedi 19 décembre en fin d'après midi. Nous serons heureux d'accueillir petits et grands autour d'une boisson chaude ainsi que les nouveaux nés pour la traditionnelle photo à la mairie.

Pour clore cet article, nous vous rappelons que le comité des fêtes met en location pour un prix très modéré de nombreux stands, tables ou matériels de sonorisation. Ceci est un service pour toute la commune. Aussi, nous vous serions reconnaissant de respecter le matériel loué et de signaler toute anomalie si problème.

Le comité

Rappel :

- **14 Novembre** : Assemblée Générale
- **5 Décembre** : Crèche et maison du père Noël pour le Téléthon
- **19 Décembre** : Visite du père Noël et photo des nouveaux nés

USBB football

La dix septième saison de l'USBB est lancée avec des changements au niveau du bureau et des éducateurs. Je tiens à remercier Mado et Eric qui ont quitté le bureau merci pour toutes ses années passées avec nous. Je souhaite la bienvenue à Emilie Morne, Jérémy Godet, Nicolas Jobard et Damien Pluchon. Le bureau est ainsi constitué de 17 membres.

Au niveau sportif Cyril Brémaud a rejoint le club pour encadrer les seniors, tout en espérant que l'arrivée d'un nouvel entraîneur donnera un nouveau souffle à l'USBB.

Notre priorité étant l'encadrement des jeunes, un effort a été fait pour avoir des personnes de qualité afin de faire progresser nos jeunes joueurs !

- U17 : Pascal Guilment
- U15 : Julien Maudet
- U13 : Bertrand Renelier et Eric Morne
- U11 : Christian Loizeau
- U8 : Christian Loizeau et Eric Petiteau

La démographie croissante de nos communes nous apporte de nombreux joueurs (environ 44 débutants) et le club arrive à environ 220 licenciés.

Bureau USBB

- **Président** : Chevalier Vincent
- **1^{er} vice président** : Loiseau Sébastien
- **2^{ème} vice président** : Morne Michaël
- **Trésorière** : Morne Emilie
- **Vice trésorier** : Liard Johann
- **Secrétaire** : Drouin Tatiana
- **Vice secrétaire** : Loizeau Christian
- **Membres** : Graindorge Sébastien, Blanchard Manu, Meunier Vincent, Morand Bernard, Godet Jérémy, Pluchon Damien, Jobard Nicolas, Bonneau Nicolas, Guéry Jérôme.



Groupe des débutants avec leurs éducateurs

BONNE SAISON A TOUS !

La vie

des associations

Tennis club bazogeais



Saison 2009/2010 :

Suite à la présentation de la rétrospective de l'année écoulée lors de l'assemblée générale du 28 août dernier, les inscriptions pour la saison 2009/2010 ont pu être enregistrées. Cette année encore, le club enregistre une hausse du nombre de licences passant ainsi de 74 à 83 licenciés. La répartition selon les catégories est la suivante :

- 18 ans filles : 23
- 18 ans garçons : 28
- Seniors dames : 18
- Seniors hommes : 14

A noter que sur le nombre total des licenciés, 64 participent au cours d'entraînement proposés par les initiateurs (Jacky Youx et Abel Mebarka) lors de 14 séances se déroulant du lundi au vendredi à partir de 18h00.

Championnat d'hiver :

Pour ce championnat, 7 équipes sont inscrites pour disputer des rencontres entre le mois de novembre 2009 et le mois d'avril 2010. 3 équipes jeunes et 4 équipes seniors sont ainsi engagées.

- **9 / 10 ans garçons**
1^{ère} division départementale
- **13 / 14 ans garçons**
2^{ème} division départementale
- **15/18 ans filles**
2^{ème} division départementale
- **Seniors dames**
2^{ème} division départementale
- **Seniors hommes équipe 1**
Pré régionale
- **Seniors hommes équipe 2**
4^{ème} division départementale
- **Seniors hommes équipe 3**
4^{ème} division départementale

Election du bureau :

Suite à la réunion du 7 septembre, il a été procédé à l'élection du nouveau bureau du club. La composition est la suivante :

- **Président** : YOU Jérôme (06.84.80.47.08)
- **Vice-président** : JOBARD Maxime (06.24.44.36.62)
- **Trésorier** : MORAND Bernard (02.51.66.63.51)
- **Secrétaire** : SIONNEAU Céline (02.51.07.75.13)
- **Autres membres** : GIRARDEAU Ludivine et Elodie, SIONNEAU Valérie, MINCHENNEAU Charlène, ROUTHIAU Alain, GUERY Christian, BAUBRY Loïc, BOUSSEAU Dominique.



Les pas zogeais

Après un arrêt en juillet et août, nous avons repris « les bâtons » pour 10 mois. Les randonneurs vous donnent rendez-vous tous les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois pour des parcours de 4-5 ou 7-8 kms.

Le départ a lieu à 14h30 devant le foyer communal.

L'an dernier, 25 personnes étaient inscrites et nous avons une moyenne de 16 randonneurs par sortie.

Fin juin, un pique-nique termine la saison. Cette année, il a eu lieu à Poupet ou était invité les conjoints.



26 randonneurs lors du pique-nique à Poupet

Le club de l'amitié

Le Club se réunit tous les jeudis après-midi de 14h30 à 18h00 au foyer communal. Nous comptons à ce jour 85 adhérents et nous espérons pouvoir attirer de nouveaux membres : nous profitons ainsi de ce bulletin pour faire un appel aux jeunes retraités ainsi qu'à tous ceux qui hésitent encore à venir se joindre à nous.

Chaque année, plusieurs repas sont organisés à Noël, Pâques, une journée moules frites...

Les jeudis après-midi sont occupés par les jeux de belotes, palets, boules...

Au mois de juin, nous avons fait une sortie aux Luc sur Boulogne en « co-voiturage » : une quarantaine de personnes étaient présentes.

Merci à tous les membres du bureau et autres qui sont toujours présents pour donner un « coupe de main » ainsi qu'à ceux qui acceptent de prendre leur voiture pour nous permettre de réaliser nos sorties.

Chaque soirée est un vrai moment de détente et d'échanges alors n'hésitez pas à nous rejoindre.

Le Bureau

K gym

Comme tous les ans, les cours de step reprennent à Bazoges à partir du jeudi 17 septembre.

Catherine de l'association K Gym nous fait travailler tous les jeudis de 19h à 20h à la salle de sport.

Toutes les 3 semaines, nous apprenons une nouvelle chorégraphie.

Le step est ouvert à tous, le niveau est intermédiaire.

Catherine nous fait évoluer dans une ambiance conviviale au rythme de musiques très rythmées.

Pour tout renseignements :
02 51 09 63 45



Troupe lézardscénique

La troupe «Lezardscénique» de «l'association expression libre» basée à Bazoges en Paillers, a repris le chemin des répétitions tout en continuant les ateliers d'improvisations ouvert à tous.

Elle prépare pour le mois de Novembre une comédie surprenante intitulée «Trésor, Trésor». Cette représentation aura lieu dans le cadre de la soirée théâtrale de l'association du Petit musée et sera, sous réserve, rejouée début 2010.

Mais aussi la troupe vous donne rendez à l'occasion de la journée du patrimoine le dimanche 20 septembre à Belon pour présenter des saynètes comiques.

Toutes les personnes souhaitant s'initier au théâtre sont les bienvenues.

Contact : expression-libre@orange.fr
Frédéric/Séverine : 06-26-63-41-13

Infos

diverses

Caisse d'allocations familiales



Un nouveau point d'accueil de la CAF aux Herbiers

Dans ce guichet unique situé 5 rue du Château Gaillard (ancien locaux de l'ANPE), les responsables de l'action sociale et des prestations travaillent ensemble pour apporter aux allocataires une réponse globale à leurs besoins.

**Un guichet unique, ouvert 4 jours sur 5,
pour répondre à tous les besoins**

Désormais au sein d'un même local, vous trouvez :

- l'accueil prestations pour toutes informations liées aux prestations familiales,
- l'accueil social proposant des accueils individuels et collectifs et des informations collectives.

Les jours et horaires d'ouverture :

- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.
- Mardi et vendredi après-midi sur rendez-vous au 0820 25 85 10 (0,112 €/mn).

PACT Vendée

Programme de rénovation d'habitations insalubres

Le Conseil Général de Vendée met en place un programme d'aides à la rénovation de l'habitat indigne. Cette initiative a pour objectif de réhabiliter ces logements afin que leurs occupants propriétaires ou locataires puissent vivre selon les normes actuelles de l'habitat.

Les propriétaires occupants ou bailleurs peuvent obtenir une assistance technique et administrative (diagnostic de la nature et du coût des travaux à réaliser...) ainsi qu'un soutien financier.

Les travaux subventionnés relèvent de :

- la sortie d'insalubrité et de périls,
- les risques d'intoxication au plomb (saturnisme),
- la sortie de non décence (au sens du décret n° 2002-120 du 30 janvier 2002).

Le suivi et l'animation de ce programme d'intérêt général ont été confiés à l'association PACT VENDÉE qui tient une permanence le 4^{ème} mercredi de chaque mois au centre médico-social de Mortagne-sur-Sèvre (avenue des Madeleines). Pour en savoir plus, contacter :

PACT VENDÉE

20 rue Jean Jaurès

BP 762

85020 La Roche sur Yon cedex

Tél. 02 51 44 95 00

E-mail : vendee@pact-habitat.org

ou

Service Habitat du Conseil Général

Tél. 02 51 44 66 95

E-mail : habitat@cg85.fr

Déclaration d'ouvrage

PRÉLÈVEMENTS, PUIS ET FORAGES À USAGE DOMESTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Pour les forages existants ?

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 doivent être déclarés avant le 31 décembre 2009.

Pour les nouveaux forages ?

Tout nouvel ouvrage réalisé depuis le 1^{er} janvier 2009 doit faire l'objet de cette déclaration au plus tard avant le début des travaux.

Comment faire pour déclarer ?

La déclaration devra être réalisée en remplissant le formulaire (à retirer en mairie ou téléchargé sur <http://www.forages-domestiques.gouv.fr>) et ensuite le déposer à la mairie.



Animaux domestiques

La présence d'animaux domestiques ne doit nuire, en aucune manière au voisinage que ce soit en portant atteinte à la sécurité, à l'hygiène ou à la tranquillité.

Le propriétaire est responsable de son animal. Il doit prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de l'animal et celle des tiers.

Nous vous rappelons donc qu'un chien doit être tenu en laisse et les excréments doivent être ramassés par le propriétaire de l'animal.



Enquête sur le "Patrimoine des ménages"

L'Insee réalise, entre octobre 2009 et janvier 2010, une enquête sur le patrimoine des ménages.

Cette enquête a pour but de recueillir des données sur la composition du patrimoine sous ses différentes formes : patrimoine financier, immobilier et professionnel, endettement... Elle améliorera la connaissance des mécanismes de constitution et de transmission non seulement du patrimoine économique mais également des identités familiales et culturelles. Des comparaisons internationales sur la réussite sociale des ménages seront également possibles. En effet, des enquêtes similaires sont réalisées dans d'autres pays européens.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance de bon accueil que vous lui réserverez.

Infos

diverses

Passports biométriques

Pour toute demande de passeport, s'adresser à la mairie de Saint Fulgent (mairie la plus proche dans le canton) ou dans n'importe quelle mairie habilitée.

Vous pouvez vous adresser à votre mairie pour préparer le dossier complet :

- copie intégrale de l'acte de naissance (à demander à la mairie de naissance)
- un justificatif de domicile
- un document officiel avec photo permettant de justifier de l'identité du demandeur
- l'ancien passeport
- 2 photos récentes et identiques
- Timbres fiscaux :
88 € pour un adulte,
44 € de 15 à 18 ans
19 € pour le mineur de moins de 15 ans.



La mairie de Saint Fulgent réalise les photos; dans ce cas, vous devez rajouter 1 € pour le tarif des timbres fiscaux

Les permanences à Saint Fulgent sont du lundi au vendredi de 14h à 16h30.

Commission communication

Commission Communication : vous avez une passion, un hobby, vous êtes collectionneur....et vous souhaitez faire partager ce « passe-temps » alors contactez nous. Vous pourrez alors faire découvrir votre loisir en le partageant par le biais de ce bulletin communal.

Contact : Secrétariat de la Mairie

Défibrillateur

Un défibrillateur cardiaque a été installé dans le hall d'entrée de la salle des Mottais



Recensement

Un nouveau recensement aura lieu début 2010 : du 21 Janvier au 20 Février. Une personne passera dans tous les foyers Bazogéais pour réaliser cette enquête.

Réunion publique

Une réunion publique pour présenter le programme d'aménagement du centre bourg aura lieu le vendredi 20 novembre à 19h00 Salle des Mottais.

Le conseil du jardinier



Avant l'automne, pensez déjà au prochain printemps en plantant vos bulbes. Après avoir déterminé leur emplacement dans les massifs, il vous suffit juste d'enterrer le bulbe à une profondeur de 2 à 3 cm sur un terrain assez bien drainé.

Attention, selon les variétés, les besoins en soleil seront plus ou moins importants. Voici quelques noms de bulbes printaniers : crocus, narcisses, jacinthes, tulipes, iris, muscaris.... Allez courage et à vos pelles !

Calendriers des manifestations

Novembre

• 06 nov.	Assemblée générale	Foyer des Jeunes	Foyer communal
• 07 nov.	Soirée Théâtre	P'tit Musée	Salle des Mottais
• 11 nov.	Concours belote	USBB	Salle des Mottais
• 14 nov.	Assemblée générale	Comité des Fêtes	Foyer communal
• 27 nov.	Assemblée générale	OGEC	Foyer communal
• 28 nov.	Pot au Feu Marché de Noël	AFN Périscolaire	Salle des Mottais

Décembre

• 05 déc.	Téléthon	Comité des Fêtes	Mairie
• 19 déc.	Arbre Noël	Foyer des Jeunes	
• 19 déc.	Père Noël	Comité des Fêtes	Mairie

Janvier

• 09 janv.	Vœux du Maire		Salle des Mottais
• 10 janv.	Théâtre (après-midi)	P'tit Musée	Salle des Mottais
• 16 janv.	Disco	USBB	Salle des Mottais

Infos générales

Conseiller Général

Wilfrid Montassier, Conseiller Général du canton de Saint Fulgent, reprend ses permanences ouvertes au public et sans rendez-vous.

Ces permanences se tiendront le mardi matin de 10h00 à 12h00 dans les mairies, selon le calendrier suivant :

- **Mardi 6 octobre 2009** : La Copechagnière
- **Mardi 13 octobre 2009** : Les Brouzils

- **Mardi 20 octobre 2009** : Bazoges en Paillers
- **Mardi 10 novembre 2009** : Saint André Goule d'Oie
- **Mardi 17 novembre 2009** : Saint Fulgent
- **Mardi 24 novembre 2009** : Chavagnes en Paillers
- **Mardi 8 décembre 2009** : Chauché
- **Mardi 15 décembre 2009** : La Rabatelière

Infos générales

Horaires



MAIRIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Jeudi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

LA POSTE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	Fermé	13h30 - 16h30
Mardi	Fermé	13h30 - 16h30
Mercredi	Fermé	13h30 - 16h30
Jeudi	Fermé	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermé	13h30 - 16h30

BIBLIOTHÈQUE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mercredi	Fermé	17h30 - 18h30
Vendredi	Fermé	17h30 - 18h30

DÉCHETTERIE

	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mercredi	Fermé	14h00 - 18h00
Vendredi	Fermé	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00

Santé



Les professionnels de santé ont mis en place une organisation sur le département de la Vendée pour prendre en charge les demandes de soins imprévues et les urgences la nuit, les week-ends et les jours fériés.

**J'ai besoin de joindre un médecin,
je compose le 02 51 44 55 66.**

Un médecin du Centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation, si nécessaire, avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile.

**Il s'agit d'une urgence vitale,
je compose le 15.**

Face à une urgence vitale, le SAMU, Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulances.

PHARMACIENS

N° d'urgence pour les permanences des pharmaciens : **3237**

L'ÉNIGME DU MOIS

Ah, les îles chaudes !

Un homme saute en parachute de son avion en feu et se retrouve sur une île. L'île est cernée par des falaises infranchissables et recouverte d'une forêt dense de bois sec. Son avion s'est écrasé à l'extrémité ouest, où il provoque un incendie. Poussé par le vent d'ouest, le feu progresse rapidement vers lui.

Sachant qu'il ne peut s'enterrer, qu'il n'y a ni eau, ni cachette sur l'île, que doit-il faire pour survivre ?

Réponse dans le prochain bulletin

PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN COMMUNAL : JANVIER 2010

(Merci de nous faire parvenir vos textes, photos... pour le 24 décembre dernier délai.)